



**PRÉFET
DE LA LOZÈRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
des services
du cabinet**

**Plan départemental de gestion sanitaire
des vagues de chaleur**

Date et heure : le 19 août 2023 à 18h00

Destinataires :

Association des maires de la Lozère

Conseil Départemental

ARS

DDETSPP

SDIS

DASEN

SAMU centre 15

Gendarmerie départementale (CORG)

Police nationale

Zone SUD (COZ)

Bureau de la communication (préfecture)

Sous-préfecture de FLORAC

Associations pour info: SIAO 48 – 115, CHRS La Traverse, la Perm'Aurore, Quoi de 9, CIDFF48, Ligue de l'Enseignement, Croix-Rouge, Secours catholique, Secours populaire

Passage en NIVEAU 3 -> CANICULE

MESSAGE :

En raison des conditions météorologiques attendues qui prévoient un dépassement des seuils biométéorologiques dans le département à partir de demain, la préfecture vous informe du **passage au NIVEAU 3** du plan départemental gestion des vagues de chaleur à partir de demain à 12h00.

Conformément aux procédures arrêtées dans le plan, je vous demande de vous conformer aux mesures qui vous incombent.

- **Mise en pré-alerte du Centre opérationnel départemental**

Je vous en remercie et vous prie de m'informer le cas échéant de toute difficulté dans l'application de la présente instruction.

Pour le préfet et par délégation,
le sous-préfet de Florac
SIGNE

David URSULET